

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 26 mars 2021

AFFECTATION DES
RESULTATS 2020

N° CS2021-06

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 29
Pouvoirs : 7

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à onze heures
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en
visioconférence, sous la présidence de Christian
DUPESSEY,

Convocation du : 18 mars 2021

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents : 29

- Délégués titulaires :

Mme Aurélie CHARILLON - Mme Muriel BENIER – M.
Hubert BERTRAND – Mme Chrystelle BEURRIER – M.
Julien BOUCHET – Mme Catherine BRUN – M. Pierre-
Jean CRASTES - Mme Claire CHUINARD – M. François
DEVILLE – M. Gabriel DOUBLET – M. Patrice DUNAND –
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian DUPESSEY –
M. Marin GAILLARD - Mme Isabelle HENNIQUAU – M.
Sébastien JAVOGUES – M. Alain LETESSIER – M. Denis
MAIRE - M. Jean-François OBEZ – Mme Nadine PERINET
– Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Vincent
SCATTOLIN – M. Christophe SONGEON – M. Jean-
Claude TERRIER – Mme Carole VINCENT – M. Daniel
RAPHOZ – M. Jean-Luc SOULAT – M. Stéphane VALLI

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Patrick
ANTOINE

- Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-
Claude TERRIER - M Jean-Claude GEORGET donne
pouvoir à M. Marin GAILLARD - M. Jean-Yves BROISIN
donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Joseph
DEAGE donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M.
Cyril DEMOLIS donne pouvoir à Mme Chrystelle
BEURRIER – M. Christophe MAYET donne pouvoir à
Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT donne
pouvoir à Mme Catherine BRUN

- **Délégués excusés :**

M. Christophe ARMINJON - M. Jean-Claude GEORGET - M. Jean-Yves BROISIN - M. Cyril DEMOLIS - M. Joseph DEAGE - M. Benjamin VIBERT - M. Christophe MAYET

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Après avoir approuvé le compte administratif 2020 du budget du Pôle métropolitain du Genevois français, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2020 de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat cumulé au 31.12.2020 en excédent de fonctionnement :

- 805 507.33 €

Résultat cumulé au 31.12.2020 en déficit d'investissement :

- 32 411.23 euros

Restes à réaliser 2020 en investissement : - 33 999. 84 €

Affectation à l'excédent reporté au compte 002

- 739 096.26 euros

Affectation en recette d'investissement au 1068 (besoin de financement)

- 66 411.07 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 32 voix pour, Messieurs Daniel RAPHOZ, Jean-Luc SOULAT, Stéphane VALLI et Madame Muriel BENIER ne prenant pas part au vote,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2020 sur le Budget principal 2021 suivant la proposition.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 9 avril 2021

Publié ou notifié le 9 avril 2021

Le Président,
Christian DUPESSEY

